



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 13 OCTOBRE 2022 À 18H45**

Date de la convocation : **07 octobre 2022**

Membres Présents : 10

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*

Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,

Membres Excusés : 04

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*
M. Max PAYET, *conseiller municipal*

Pouvoirs Donnés : 03

M. MITRASOUF à donner pouvoir à Mr Pascal RIVEAU
M. DUPONT à donner pouvoir à Mr Joël BEDIS
M. VESSIÈRE à donner pouvoir à Mr Cyrille FORMANTIN

Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt deux, le treize octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 12 septembre 2022.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : NOMINATION DU LOTISSEMENT : TERRAINS VENDUS À LA SARL " LES TERRIERS"

(délib. 31/2022) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente le projet proposé par la SARL "Les Terriers". Lors de la convocation, il a été demandé aux élus de réfléchir à un éventuel nom qui pourrait être donné.

Des propositions sont faites. Il est notifié aux élus que chaque conseiller a la possibilité de voter pour autant de propositions qu'il le veut. Les trois propositions préalablement retenues, sont les suivantes :

- " Les Aigrettes " qui a reçu 6 voix
- " Les 2 Ruisseaux " qui a recueilli 2 voix
- " Les Peupliers " a recueilli 7 voix.

La dénomination "Les Peupliers " est donc choisie. Le lotissement sera donc nommé ainsi.

AFFAIRE N° 2 : RETROCESSION DE LA VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT À LA COMMUNE

(délib. 32/2022) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de convention fait par la SARL Les Terriers représentée par monsieur Stéphane Neveu. Il est convenu que la SARL s'engage à céder à titre gratuit à la commune la totalité des équipements communs arborant le lotissement prévu Route de la Mothe Taudiat. Ce qui représente l'entretien de la voirie, des chaussées, des cheminements ainsi que les espaces verts, la défense incendie, le réseaux d'assainissement, les canalisations et l'éclairage public. Et ce dès que 75% des lots mis en vente seront vendus soit l'équivalent de 9 lots.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce procédé et charge monsieur le Maire de signer tous documents afférents à cette affaire

VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

PROJET ADOPTÉ

AFFAIRE N°3 : CONVENTION ET TARIFICATION LOCATION MINI-BUS

(délib. 33/2022) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe les élus que la Communauté de Communes est à la recherche d'un véhicule pour effectuer un déplacement en Espagne au titre du programme européen LEADER sur la thématique oenotourisme qui se déroulera les 09 et 10 novembre 2022. Des recherches ont été faites auprès de plusieurs enseignes afin d'obtenir une estimation tarifaire journalière.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée,

- un tarif communal à 50€ par jour sur une base de 200 km journaliers,

- un tarif hors commune de 80€ par jour sur une même base kilométrique.

Au-delà, un supplément de 0,50€ sera demandé pour chaque kilomètre supplémentaire.

Toutes communes dépendantes de la CCE et toutes associations communales, bénéficieraient du tarif communal.

VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°4 : LAMPADAIRE SITUÉ ROUTE DE LA MOTHE TAUDIAT

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe les élus qu'une administrée se plaint de l'éclairage public qui perturbe son sommeil. Monsieur le Maire propose aux élus d'aller contrôler l'intensité de la lumière et d'éventuellement mettre en place une extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00.

Décision de l'assemblée : **11 POUR - 0 CONTRE - 2 ABSTENTION** (mme TAUZIEDE - mme SENEZE)

AFFAIRE N°5 : DÉCISION DATE DES VŒUX 2023

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

La date retenue est le samedi 14 janvier 2023. La commission communication se réunira le jeudi 20 octobre pour commencer à préparer cette manifestation. En l'absence de madame Mitrasouf, madame Fontaneau va prendre la responsabilité de cette commission.

AFFAIRE N°6 : DÉCISION DISTRIBUTION PANIERS GOURMANDS DÉBUT D'ANNÉE

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Suite à l'échange entre les élus, il est décidé de reconduire cette initiative aux administrés ayant minimum 65 ans dans l'année. Le Château Bourcier a été retenu pour agrémenter ces paniers.

AFFAIRE N°7 : TRAVAUX 2023

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

La commission voirie se réunira prochainement pour faire un état des routes. La date du 19 Octobre est retenue.

La commission bâtiments va se réunir également le 17 octobre, pour faire un point sur les éventuels travaux nécessaires sur le budget 2023.

Un projet d'installation de télésurveillance serait envisagé, de même que la rénovation des caniveaux, de l'aménagement du carrefour situé devant le garage David, ralentisseurs dans le bourg.

AFFAIRE N°8 : JOURNAL COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire souhaiterait que la distribution du journal soit faite en semaine 51, avec une édition en semaine 49.

AFFAIRE N°9 : PROJET MAISON DARTIER

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se réunir afin de discuter uniquement sur les projets qui pourraient être envisagés dans la maison.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Riveau fait part d'une réunion organisée avec le SMICVAL afin d'obtenir des réponses sur de nombreux questionnements sur l'arrêt du ramassage des ordures ménagères aux portes à portes. En effet, avec les informations actuelles, il est difficile de voir si ce projet est de bonne augure. Un compte-rendu sera fait lors de la prochaine réunion.

- Monsieur Bédis fait un rapport sur la commission transport qui s'est déroulée le jeudi 10 octobre. Les usagers ont fait remonter quelques petits détails sur le véhicule. D'autres propositions vont être apportées, telles que : un transport à l'Intermarché d'Etauliers, le marché à Blaye du samedi matin

La Commission va se réunir prochainement pour établir un planning de transport.

- Monsieur Carteau demande si il serait possible d'avoir un livret de présentation pour les nouveaux arrivants.

réponse de monsieur Riveau : des prospectus sont mis à la disposition de chaque administré à l'accueil et lorsque les nouveaux arrivants se présentent en mairie, les informations et supports leur sont remis.

Séance est levée à 21h25.